

Niger

Août 2022

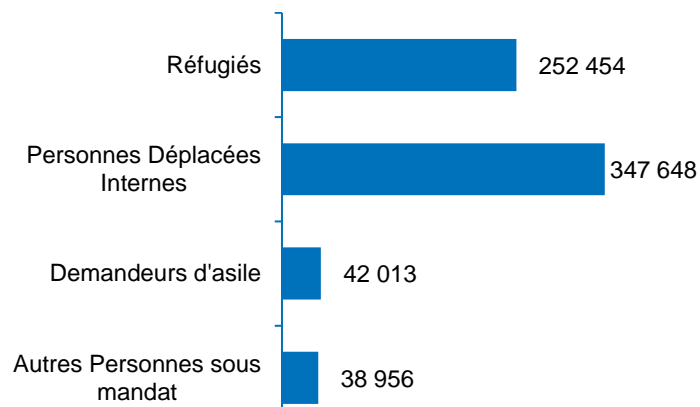
Le gouvernement du Niger, avec le soutien du HCR, mène un **exercice de vérification physique et biométrique des réfugiés et demandeurs d'asile** pour valider leur présence au Niger, mettre à jour leurs données personnelles et besoins spécifiques. Cet exercice a débuté à Diffa en juin de cette année. Jusqu'à présent, un total de **43.480 personnes** ont été vérifiées.

Un total, **289.799 personnes déplacées de force vivent** dans la région de Diffa (dont 130 023 réfugiés, 120 673 personnes déplacées, 35 491 rapatriés et 3 612 demandeurs d'asile). Beaucoup de ceux qui ont été forcés de fuir ont été déplacés plus d'une fois.

Au 31 août, un total de 4.861 personnes avait été réinstallées du Niger vers des pays tiers, dont 3.411 personnes évacuées de Libye (par le biais du **mécanisme de transit d'urgence ETM**) et 1.450 réfugiés qui ont été enregistrés au Niger.

POPULATION RELEVANT DE LA COMPETENCE DU HCR AU 31 AOUT 2022

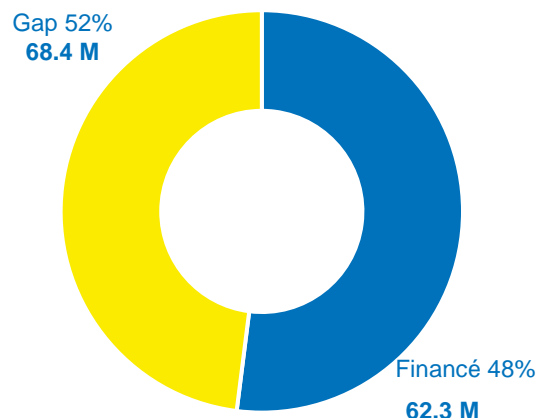
252.454 réfugiés, **42.013** demandeurs d'asile, **347.648** personnes déplacées internes, **38.956** autres personnes sous mandat. Le nombre total des personnes qui relèvent de la compétence du HCR s'élève à **681.071**.



FINANCEMENT AU 30 AOUT 2022

USD 130,7 M

Demandé par l'opération du HCR en 2022

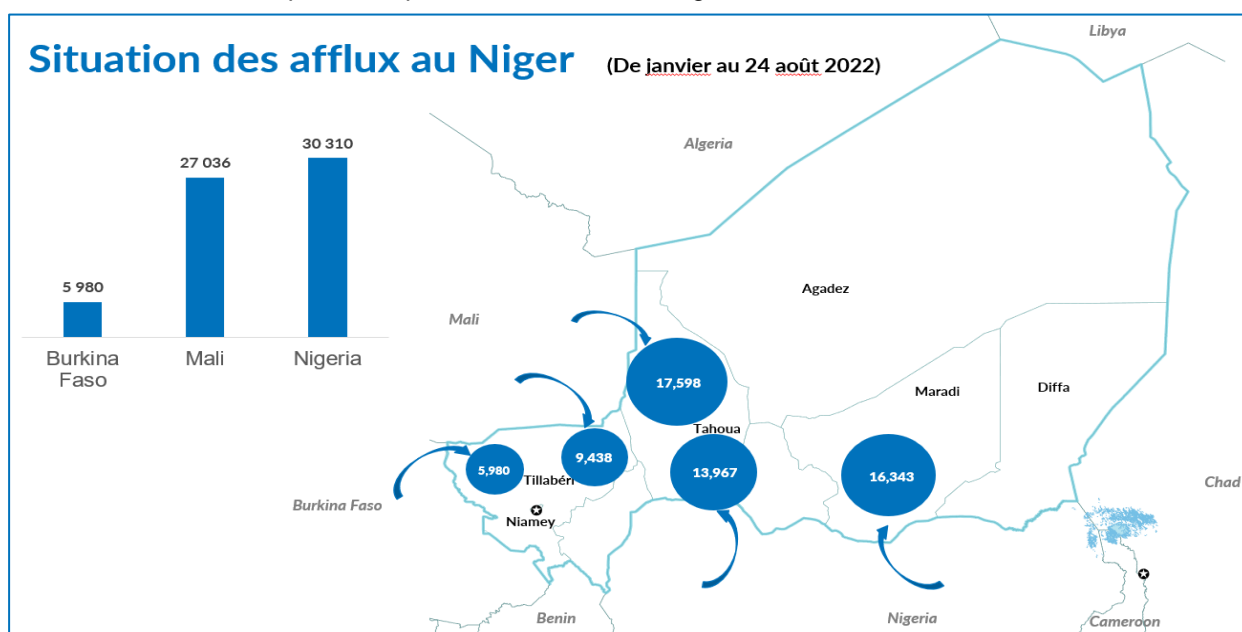


Temps de jeu avec les enfants au site de Hamdallaye © HCR / Gloria Ramazani

Contexte opérationnel

En dépit de divers conflits dans certains de ses pays voisins, le **Niger a toujours gardé ses frontières ouvertes et est l'un des pays les plus hospitaliers au monde**, accueillant actuellement **294.467 réfugiés et demandeurs d'asile** dont 65% en provenance du Nigeria, 26% du Mali, 6% du Burkina Faso et 3% d'autres pays. En outre, plus de 347.000 personnes déplacées internes et retournés nigériens (qui ont vécu hors du pays pendant plus de 10 ans sont récemment retournés au Niger).

L'intervention du HCR au Niger est de nature holistique, assurant **la protection, l'assistance et la recherche de solutions** pour les personnes relevant de sa compétence, avec une attention particulière aux femmes, aux enfants aux autres personnes ayant des besoins spécifiques dans **une approche communautaire**. Le HCR soutient également les autorités nigériennes dans la recherche **de solutions durables** à la situation des communautés affectées par les déplacements forcés au Niger.



Ces chiffres représentent la période allant de janvier à août 2022 et incluent des personnes récemment arrivées au Niger, qui ont été identifiées dans le cadre d'un processus de suivi et/ou d'un processus de préenregistrement. Elles n'ont pas encore toutes été vérifiées en tant que demandeurs d'asile/réfugiés.

Contexte et principales réalisations

Situation du Sahel Central (régions de Tillabéri & Tahoua)

Région de Tillabéri

Le HCR et le gouvernement du Niger ont élaboré une **stratégie conjointe qui vise l'intégration des réfugiés maliens** (qui étaient au total de **64.185 fin août 2022**) **dans le pays et trouver une alternative aux camps dans la région de Tillabéri**. Grâce au soutien des acteurs de développement, les réfugiés maliens et les communautés qui les accueillent ont accès à la terre, aux logements et aux moyens de subsistance, tandis que les infrastructures nationales de santé, d'éducation et hydrauliques sont renforcées. Pour mieux renforcer la coexistence pacifique entre les différentes communautés, le HCR vise à rassembler la population par le biais de "zones communes", telles que les magasins villageois, les pâturages, ainsi qu'à travers divers comités communautaires mixtes.

En août 2022, le HCR a renouvelé 94 documents d'identité expirés et/ou déchirés pour les réfugiés vivant dans la région de Tillabéri. En plus, une quantité de 9.989 m³ d'eau a été fournie aux réfugiés vivant sur les sites urbanisés de Abala et Ouallam, avec un ratio de 15 litres / personne/jour.

Les structures sanitaires appuyées par le HCR ont reçu **889 réfugiés et membres de la communauté hôte en consultations médicales. Parmi elles, 31 ont été évacuées** vers les structures sanitaires régionales. Enfin, 174 femmes ont été reçues pour des consultations prénatales tandis que 38 naissances ont été assistées.

Dans le cadre du projet de lotissement à but humanitaire financé par la **GIZ/BMZ, 1.650 maisons incluant 1.103 à Abala, 512 à Ouallam et 35 à Ayorou ont été construites**. Les comités d'attributions des parcelles et maisons sociales de Ouallam et Abala ont procédé à des vérifications physiques des occupants des maisons attribuées. Cet exercice permet d'avoir une liste actualisée des bénéficiaires avant la transmission aux mairies pour l'établissement des actes de prêt. C'est ainsi que 45 maisons ont été remises à 45 ménages réfugiés vivant à Abala.

Enfin, à la mi-août 2022, le HCR et la direction régionale de l'état civil de la migration et des réfugiés (DREC/MR) de Tillabéry ont conduit une mission conjointe afin de s'acquérir de l'état d'avancement du projet de lotissement à but humanitaire à Ouallam. A la suite de cette mission, la mairie de Ouallam a procédé à la signature d'un document pour permettre la poursuite de la construction de logements sociaux sur 312 parcelles.

Région de Tahoua

Au cours de la période en revue, **3.899 ménages réfugiés, soit 20.628 personnes** qui vivaient dans l'ancienne zone d'accueil des réfugiés (ZAR), ont été installés dans 26 villages d'accueil situés dans les départements de Tillia et Tassara. Par ailleurs, le **ministère de l'Action humanitaire a enregistré et validé 7.966 ménages de 52.594 personnes déplacés internes** dans la même région.

Depuis janvier, **10.608 maliens** sont nouvellement arrivés dans la région de Tahoua. Au 31 août, un total de **16.431 demandeurs d'asile nigériens et 3.465 retournés nigériens** a été enregistré au niveau 1 par le HCR et ses partenaires, y compris le partenaire gouvernemental, la DREC. Par ailleurs, 17.000 demandeurs d'asile sont en attente d'enregistrement dans les départements de Madaoua, Konni et Bagaroua.

Au cours de la période sous revue, les partenaires du HCR ont reçu 3.696 personnes en **consultations médicales** parmi lesquelles 1.301 réfugiés maliens et nigériens, 1.837 personnes déplacées internes et 558 membres de la communauté hôte. Par ailleurs, six cas critiques ont été évacués vers l'hôpital régional de Tahoua.

A Tillia, Telemcess, Bangui et dans d'autres villages voisins, 5.000 personnes ont assisté à des séances de sensibilisation menées par le HCR et ses partenaires (Adkoul et APBE) sur les thématiques de **la protection de l'enfance, la prévention et la lutte contre les violences basées sur le genre, les aspects de la protection des personnes à besoins spécifiques et le renforcement de la coexistence pacifique**.

Le 19 août 2022, le HCR a remis **deux ambulances** au Gouverneur de la région de Tahoua. Les autorités régionales ont déployé les véhicules dans les structures sanitaires des départements de Tassara et Madaoua où vivent un grand nombre de réfugiés maliens et nigériens. Cet appui permet de renforcer les évacuations médicales de ces zones vers les hôpitaux départementaux et régionaux.



Cérémonie de remise officielle de deux ambulances au Gouverneur de la région de Tahoua © / HCR

Du 8 au 9 août 2022, le HCR a organisé une formation sur le monitoring de protection au profit de 33 moniteurs de l'ONG CIAUD de la région de Tahoua. Les participants ont reçu une formation technique sur la conduite la conduite des évaluations rapide de protection (ERP). Les techniques de rapportage ainsi que la typologie des incidents de protection ont été abordés. La formation a aussi permis d'informer les participants sur la prévention de l'exploitation et abus sexuels (PSEA) et le code de conduite du HCR.

Du 10 au 11 août 2022, le HCR a organisé **une formation sur la protection internationale à l'intention de vingt moniteurs opérant aux différents postes frontaliers des régions de Tahoua, Maradi, Dosso, Tillabéry, Niamey, Zinder et Diffa**. Les principaux points discussions étaient le Mandat du HCR, le cadre légal de l'asile au Niger, le principe de non-refoulement et la non-criminalisation de l'entrée des demandeurs d'asile sur le territoire d'un Etat, le suivi et rapportage des mouvements transfrontaliers.

Situation du Lac Tchad (régions de Diffa & Maradi)

Région de Diffa

À ce jour, près de **289.799 personnes déplacées de force vivent** dans la région de Diffa (incluant **130.023 réfugiés, 120.673 personnes déplacées internes, 35.491 retournés et 3.612 demandeurs d'asile**). Plusieurs de ces personnes ont déjà été déplacées plus d'une fois. La plupart d'entre elles vivent dans des sites spontanés ou avec les communautés d'accueil. La population réfugiée continue d'arriver au camp de Sayam Forage en provenance du Nigéria, mais aussi dans d'autres sites d'accueil de la région de Diffa, en quête d'une meilleure assistance humanitaire et de sécurité. La population du camp de Sayam Forage s'élève à **32.429 personnes**.

En ce qui concerne le volet **WASH**, le HCR continue de fournir un accès à l'eau potable aux réfugiés grâce à trois stations de pompage construites sur le camp de Sayam Forage, avec une consommation moyenne de 14 litres / personne / jour.

Plus de 4.336 réfugiés ont été reçus en **consultations médicales** dans la structure sanitaire du camp de Sayam Forage, parmi ces personnes 167 ont été hospitalisées et **62 d'entre elles ont été référées** vers les structures sanitaires régionales. Les cabinets de consultations prénatales ont accueilli 270 femmes tandis que 69 naissances ont été assistées dans la même structure sanitaire.

Le gouvernement du Niger, avec le soutien du HCR, mène un **exercice de vérification physique** pour vérifier tous les réfugiés et demandeurs d'asile au Niger. Cet exercice a débuté à Diffa en juin de cette année. Jusqu'à présent, un total de **43.480 personnes**, dont 38.183 réfugiés, 232 demandeurs d'asile et 4.948 autres personnes incluant des personnes déplacées internes et des retournés nigériens ont été vérifiées. L'exercice est en cours.

En août, le HCR a identifié **42 nouveaux cas de protection de l'enfance**, qui ont tous bénéficié d'un soutien psychosocial. Dans la région de Diffa, ce sont 1.198 personnes (448 réfugiés, 246 retournés nigériens, 393 personnes déplacées internes et 111 membres de la communauté hôte) qui ont été sensibilisées sur les thématiques de la protection de l'enfance. Ces séances de sensibilisation comportent ainsi des volets de prévention contre le paludisme, sur l'hygiène corporelle, sur les effets néfastes de la consommation des stupéfiants, ou encore sur les conséquences de la mendicité et les droits de l'enfant.

En août, le HCR a identifié et documenté **36 nouveaux cas de violence basées sur le genre** dans la région de Diffa. Ils comprennent 27 cas dénis de ressources, 5 cas de violences physiques, 2 cas de violence émotionnelle, 1 cas d'agression sexuelle et 1 un autre de mariage forcé. 90% des cas ont été identifiés par les structures communautaires. Tous les survivants ont bénéficié d'un soutien psychosocial et ont été référés vers des structures de santé, la police et/ou la justice pour d'autres services.

Dans ses efforts de **lutte contre l'apatridie**, le HCR et ses partenaires ont soumis aux tribunaux de Diffa, de N'guiguimi et à la mairie de Chetimari, 1.298 demandes d'établissement de jugement supplétifs d'acte de naissances pour 1.027 enfants âgés de 0 à 6 ans et 271 adultes identifiés dans la région en août. Par ailleurs 998 actes de naissances ont été reçus et remis aux bénéficiaires.

Le HCR et le partenaire APBE ont distribué plus de **1.000 Kits d'articles non alimentaires** aux nouveaux arrivants du *camp de Sayam Forage*. 132 abris d'urgence ont été construits au camp par les réfugiés et 1.300 kits abris d'urgence ont été distribués aux ménages dont les abris ont été endommagés.

Région de Maradi

Depuis plus de deux ans, le conflit dans le nord-ouest du Nigéria a **contraint plus de 94.421 nigériens** à fuir vers la région de Maradi au Niger. En outre, les intrusions répétées de bandits armés sur le territoire nigérien ont provoqué le déplacement interne d'environ 19.000 personnes. Des individus armés opèrent régulièrement des deux côtés de la frontière, ciblant principalement les agriculteurs et les éleveurs et procédant à des enlèvements contre rançon.

La stratégie globale de la réponse du HCR à Maradi est **de relocaliser les communautés des réfugiés loin de la frontière pour assurer leur sécurité** tout en allégeant la pression sur les communautés d'accueil. Pour ce faire, des sites ont été construits dans les villages ruraux voisins et les services ont été renforcés, tant pour les réfugiés que pour les communautés d'accueil, comme l'accès à l'eau, aux services de santé, l'éducation et l'assistance à la protection. Pour des raisons de sécurité, le HCR a **relocalisé 3.972 ménages de 17.713 personnes** loin de leurs premiers points d'entrée vers des villages sûrs et sécurisés où des services de protection sont disponibles. Ainsi, le HCR a relocalisé des réfugiés nigériens dans trois "**villages d'opportunité**". Il s'agit de 1.809 ménages de 7.919 réfugiés à Chadakori, 1.185 ménages de 5.434 à Dan Dadji Makaou et 978 ménages de 4.360 à Garin Kaka. Cependant, la mesure prise par les autorités régionales de suspendre le processus de relocalisation jusqu'à nouvel ordre est toujours effective.

De janvier à août 2022 (cf. carte p.2), un total de **16.343 réfugiés nigériens ont traversé la frontière en provenance du Nigéria pour trouver refuge à Maradi** (90 % des nouveaux arrivants sont originaires de Chindhinda, dans le canton de Jibia, dans l'État de Katsina, et quelques-uns du canton de Batsari, dans l'État de Zamfara, au Nigeria). Le nombre de réfugiés enregistré par le Gouvernement dans la région de Maradi s'élève à 69.737 dont 57.122 enregistrement individuellement et biométriquement (niveau 2) et 12.615 enregistrés niveau 1 à Batchaka. En outre, 11.159 personnes sont en attente d'enregistrement et ne figurent pas dans les présents chiffres.

Enfin la coordination régionale du ministère de l'Action humanitaire et de la Gestion des catastrophes de Maradi a enrôlé et validé **2.450 ménages de 18.990 personnes déplacées internes dans les communes de Tibiri, Guidan Kadji et Gabi à la suite de l'exercice de vérification conduit en avril dernier**.

Durant le mois d'août, 13.259 enfants (6.922 filles et 6.337 garçons) ont bénéficié de soutien psychosocial et des activités socio-éducatives dans les sept **espaces amis des enfants** de Guidan Roundji, Dan Dadjji Makaou, Chadakori, Garin Kaka, Elguidi, Tankama et Tiadi. On note également la sensibilisation de 2.665 personnes (1.409 réfugiés et 1.256 membres de la communauté hôte) aux thématiques liées à la protection de l'enfance, telles que le mariage forcé/précoce, l'hygiène vestimentaire, la prévention et la lutte contre le paludisme entre autres par les comités de protection de l'enfance, les clubs d'enfants et les bénévoles.

En août, les partenaires de santé du HCR de la région de Maradi ont reçu **4.373 personnes en consultation** (2.454 réfugiés et 1.919 membre de la communauté hôte). Parmi ces personnes 2.513 souffraient de paludismes, 96 cas sévères ont été hospitalisés alors que 32 cas extrêmement critiques ont été référés vers les centres hospitaliers départementaux et régionaux de Maradi.

Tout au long du mois d'août, le partenaire APBE a conduit plusieurs séries de séances de **sensibilisation sur des aspects de la vie en communauté** tels que la fréquentation des centres de santé, le respect des droits du voisinage, mais aussi sur l'utilisation des poubelles, l'utilisation des moustiquaires imprégnées, les mesures de prévention du choléra, la propreté et la gestion des points d'eau ou encore l'hygiène corporel et vestimentaire. Ces activités ont été suivies par 29.241 femmes et 20.687 hommes dans les « villages d'opportunités » de Chadakori, Dan Dadjji Makaou et Garin Kaka.

La Fête nationale de la proclamation de l'indépendance du Niger (3 août 1960) est depuis 1975 appelée fête de l'arbre et est l'occasion de faire un plaidoyer pour renforcer le verdissement, **lutter contre la désertification et contenir les effets du changement climatique**. A cette occasion, les réfugiés des trois « villages d'opportunités » ont procédé à une plantation de 125 arbres fruitiers à Chadakori, 125 à Garin Kaka et 30 à Dan Dadjji Makaou.

Le partenaire de mise en œuvre de **suivi de la protection** CIAUD a identifié et documenté 242 cas de personnes à besoins spécifiques incluant 68 femmes, 20 hommes, 80 filles et 74 garçons. Les vulnérabilités les plus observées sont les personnes âgées vivant seules, les femmes veuves, les personnes souffrant d'handicaps physiques et psychologiques, les enfants séparés et non accompagnés ainsi que les personnes malades.

Selon un nouveau bilan de la Direction générale de la protection civile (DGPC), publié le lundi 29 août 2022, au moins **75 personnes ont trouvé la mort dans les inondations au Niger**. Les effondrements ont fait 54 victimes alors que 21 autres sont décédées des suites de noyades. La région de Maradi a enregistré 30 morts, suivie de celle de Zinder avec 23 morts. Les neuf autres victimes ont été enregistrées dans la région de Tahoua. Au total, 108.346 autres personnes (12.739 ménages) ont été sinistrées dans le pays. Ainsi, pour réponse aux inondations, le HCR a disponibilisé des articles de première nécessité composés de bâches, jerrycans, moustiquaires, de couvertures, de nattes, de seaux, de lampes solaires et des habits, en faveur de 5532 personnes affectées dans la région de Maradi.

Mouvements mixtes (Agadez)

Le Niger est devenu une plaque tournante majeure pour les mouvements mixtes vers le nord, en direction de la Libye, de l'Algérie et de la Méditerranée, tout en voyant un nombre croissant de personnes fuir la Libye ou être expulsées d'Algérie vers le Niger. **Ces flux migratoires constituent des mouvements mixtes, comprenant des migrants économiques ainsi que des personnes ayant besoin d'une protection internationale**. L'objectif principal du HCR est de veiller à ce que ces dernières aient accès à une protection, reçoivent une assistance et aient accès à l'asile.

Par conséquent, le HCR Niger investit dans **le renforcement structurel du système d'asile nigérien** et met en œuvre toutes **les activités nécessaires pour soutenir et assister les bénéficiaires dans la région**. De plus, le HCR assiste les personnes relevant de sa compétence (mandat) et vise à trouver des solutions durables, telles que la **réinstallation, l'intégration locale ou le retour volontaire** dans le pays d'origine si les conditions de sécurité le permettent. Des voies légales complémentaires, telles que le regroupement familial, le visa d'étude ou les évacuations humanitaires sont également examinées.



Réunion de coordination entre le HCR, les parents d'élèves, les directeurs régionaux de l'éducation, les ONG INTRESOS et APBE sur la reprise des activités scolaires au Centre Humanitaire © / HCR

Avec le soutien de l'OIM, des ONG partenaires et du Gouvernement du Niger, le HCR identifie les demandeurs d'asile au sein des flux migratoires et leur fournit des informations adéquates et une assistance adaptée. Au 2 septembre 2022, le HCR et ses partenaires ont identifié et enregistré biométriquement **2.680 personnes** ayant besoin d'une protection internationale. Les plus vulnérables sont actuellement hébergées dans **cinq cases de passage à Agadez** où elles bénéficient d'une réponse de protection et d'une assistance, tandis que les autres sont hébergées dans le **Centre humanitaire** construit en périphérie de la ville.

Du 19 au 25 août 2022, le HCR a organisé une **formation sur la détermination du statut de réfugié** au profit des agents de la Commission nationale d'éligibilité d'Agadez. La formation vise à mettre à jour leurs connaissances sur le système d'asile et le référencement des cas en vue d'une meilleure prise en charge.

Le HCR a facilité la fourniture des soins de santé primaires et secondaires à toutes les personnes relevant de sa compétence qui vivent à Agadez à travers le partenaire APBE. En août, APBE a conduit 1.859 consultations médicales ; 46% des personnes consultées étaient des réfugiés, parmi lesquels 32 cas graves ont été référés à l'hôpital régional et au centre de santé mère et enfant d'Agadez. APBE a également fourni des services de **santé reproductive** et des **services de prise en charge de la malnutrition pour les enfants**.

En plus, les partenaires APBE et COOPI ont atteint 931 personnes à travers des activités de sensibilisation. Elles portaient sur la coexistence pacifique, l'hygiène corporelle et environnementale, le respect des prescriptions médicales, l'importance des structures communautaires et les dangers liés à la consommation des stupéfiants au sein du Centre humanitaire. Les partenaires APBE et COOPI ont organisé **69 séances de cours de langue en français et haoussa** au profit de 342 personnes (79 hommes, 46 femmes, 110 garçons et 107 filles).

Dans le cadre du **verdissement du centre humanitaire**, le partenaire AIRD a mis à la disposition des réfugiés et demandeurs d'asile 83 arbres. AIRD assure l'approvisionnement en eau pour l'arrosage des arbres afin de permettre au résidents du centre d'entretenir les arbres.

Hamdallaye

Au 31 août 2022, **4.861 personnes ont été réinstallées du Niger vers des pays tiers par le biais du mécanisme de transit d'urgence (ETM)** ; parmi elles, 3.411 personnes évacuées de la Libye et 1.450 réfugiés enregistrés au Niger. Sur un total de **3.710 personnes évacuées de Libye** vers le Niger depuis novembre 2017, **393 évacués** sont toujours à Niamey dont 121 réfugiés en attente de départ et 152 entretiens/décisions en attente par des pays tiers.



Site de Hamdallaye, près de la ville de Niamey © HCR / Romain Pichon-Sintes

Au cours du mois d'août, le partenaire de santé du HCR, APBE a reçu **738 cas de régularisation** des consultations médicales, des ordonnances, des bulletins d'examen, et des hospitalisation pour les **réfugiés et demandeurs d'asile vivant à Hamdallaye et dans les cases de passage de Niamey**. 312 cas ont été remboursés alors que 426 sont en cours de vérification pour remboursement.

Durant le mois d'août à la demande de la Commission nationale d'éligibilité au statut de réfugié 105 attestations de réfugiés ont été renouvelés sur le site de Hamdallaye.

Réfugiés urbains (Niamey)

Au 31 août, la ville de Niamey accueillait **4.518 réfugiés et 504 demandeurs d'asile**. Parmi eux, 91% (4.112 personnes) sont originaires du Mali. En vertu de la loi nigérienne, les réfugiés maliens **sont reconnus sur la base du *prima facie*** « première vue » tandis que les autres nationalités (Soudanais, Camerounais, Erythréens, Somaliens, etc.) sont soumises à la procédure gouvernementale ordinaire de détermination du statut de réfugié (DSR).

Le contexte urbain de Niamey a incité le HCR à regrouper les partenaires impliqués dans la mise en œuvre des interventions visant la protection et l'assistance des réfugiés et demandeurs d'asile urbains dans une structure physique unique, appelée le **Guichet unique**. Ce bureau a l'avantage de réduire les coûts et permet une approche intégrée, ainsi qu'une meilleure coordination des interventions des différents partenaires. En parallèle, le HCR et ses partenaires effectuent régulièrement des visites à domicile et apporte un soutien pour le bien-être des bénéficiaires dans les cinq communes de Niamey afin de s'assurer que chacun a accès à des services adéquats.

Le HCR gère plusieurs logements temporaires en coopération avec des organisations partenaires et de mise œuvre afin de garantir une protection adéquate aux personnes présentant des vulnérabilités spécifiques. Afin de garantir l'inclusivité et la responsabilité, le HCR et le Gouvernement du Niger coopèrent régulièrement et **soutiennent le Comité central des réfugiés de Niamey**, composé des représentants des réfugiés issus de diverses communautés.

Du 8 au 9 août le bureau terrain de Niamey a organisé une **formation sur le code de conduite et la prévention de l'exploitation et des abus sexuel (PSEA) au profit de 32 staffs des ONG partenaires et agents 8 des structures étatiques**. L'objectif de la formation est de renforcer l'environnement de la protection et renforcer la réponse. Par ailleurs, le 10 août, 40 leaders communautaires réfugiés et demandeurs d'asile vivant sur le site de Hamdallaye et dans les cases de passage et à Niamey ont été informés sur le PSEA afin d'orienter convenablement les cas vers les services de prise en charge appropriés.

La ligne verte du Guichet unique de Niamey a reçu 488 plaintes en août, dont 446 en provenance de Niamey, 33 de Ouallam, 6 d'Agadez, 3 de Hamdallaye. La plupart des plaintes sont liées au renouvellement des attestation

de réfugiés expirées, la prise de rendez-vous pour le remboursement d'ordonnances et d'actes médicaux, à la demande d'informations sur la procédure de demande d'asile, au suivi des demandes d'aide alimentaire, la non-satisfaction de la prise en charge sanitaire et d'hébergement entre autres.

Partenariat

Le HCR assure le chef de file du Cluster Protection au Niger, qui - avec tous les partenaires de la protection - oriente et coordonne les interventions des acteurs de ce secteur, afin de garantir une réponse cohérente sur l'ensemble du territoire du Niger. Le Cluster partage également les informations avec tous les partenaires concernés, comble les lacunes identifiées et assure la direction stratégique du Plan de Réponse Humanitaire (HRP).

Les interventions du HCR visent à progresser vers l'intégration économique et l'inclusion sociale des communautés déplacées. Cette approche est pleinement soutenue par le Gouvernement du Niger et s'aligne au **Pacte mondial pour les Réfugiés et le Nexus Humanitaire - Développement**. Cette approche est au cœur de la vision commune du Gouvernement du Niger et du HCR sur la **politique hors-camps**. C'est pourquoi le HCR vise à renforcer les relations avec **les acteurs du secteur privé, qui sont essentiels pour stimuler la croissance économique** et la création d'emplois, ainsi qu'à s'engager auprès des donateurs, des organisations non gouvernementales nationales et internationales, des universités et des médias. Le HCR travaille également avec d'autres organismes gouvernementaux, des partenaires opérationnels et d'exécution nationaux et internationaux. Enfin, le HCR Niger travaille en étroite collaboration avec la **Commission nationale d'éligibilité (CNE)** afin d'assurer une protection internationale adéquate et la fourniture d'une assistance multisectorielle aux personnes relevant de sa compétence.

La communauté humanitaire du Niger a célébré le 19 août 2022 de **la Journée mondiale de l'aide humanitaire (JMAH)** dans un contexte de crise humanitaire marqué par la persistance des violences entretenues par les groupes armés non étatiques le long des frontières avec le Mali, le Burkina Faso et le Nigeria, une insécurité alimentaire sévère, la survenue de nouvelles inondations et le démarrage du processus de retour volontaire des personnes déplacées internes dans les régions de Diffa et de Tillabéri. Cette année, en accord avec la thématique « **Il faut tout un village** », les bureaux du HCR ont organisé des activités culturelles et sportives ainsi que des expositions et des conférences débats



Pour plus d'informations sur la visite, cliquez [Ici](#)

Remerciements spéciaux aux donateurs qui ont contribué à l'opération du HCR au Niger en 2022

Groupe de la Banque africaine de développement | Autriche | CERF | Education Cannot Wait | Union européenne | Allemagne | Italie | Luxembourg | Monaco | Espagne | Suède | Etats-Unis d'Amérique | Fonds de consolidation de la paix des Nations Unies | Programme des NU sur le VIH/SIDA | Donateurs privés

Et merci aux donateurs qui ont accordé un financement flexible au HCR dans le monde en 2022

Suède | Norvège | Pays-Bas | Danemark | Allemagne | Suisse | Belgique | Irlande | Algérie | Arménie | Bulgarie | Canada | Estonie | Finlande | Islande | Liechtenstein | Lituanie | Luxembourg | Monaco | Montenegro | Pérou | Qatar | République De Corée | Arabie Saoudite | Singapour | Thaïlande | Turquie | Uruguay | Donateurs Privés

CONTACT :

Emmanuel Gignac, Représentant, gignac@unhcr.org, Tel : +227 82 83 83 83

UNHCR Niger sur Twitter : @UNHCRNiger

**PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR (PoC)
AOUT 2022**

UNHCR
The UN Refugee Agency

681,071
TOTAL PERSONNES EN
DEPLACEMENTS FORCES

252,774 REFUGIES

41,693 DEMANDEURS
D'ASILE

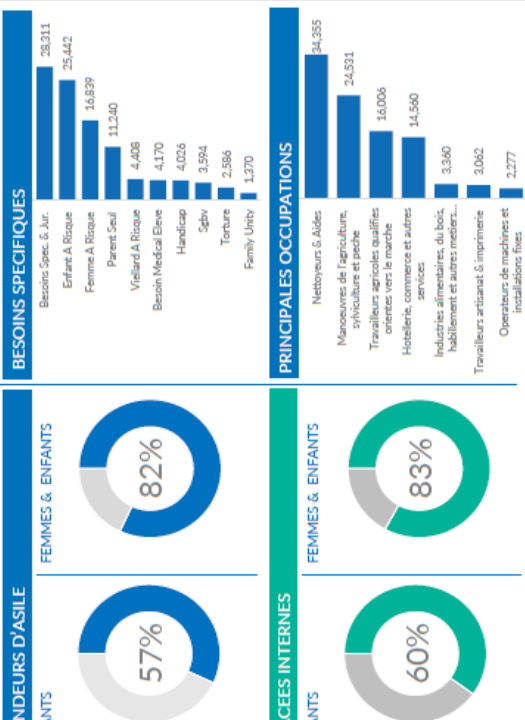
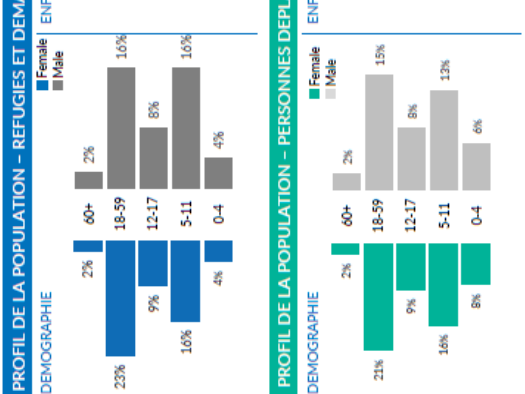
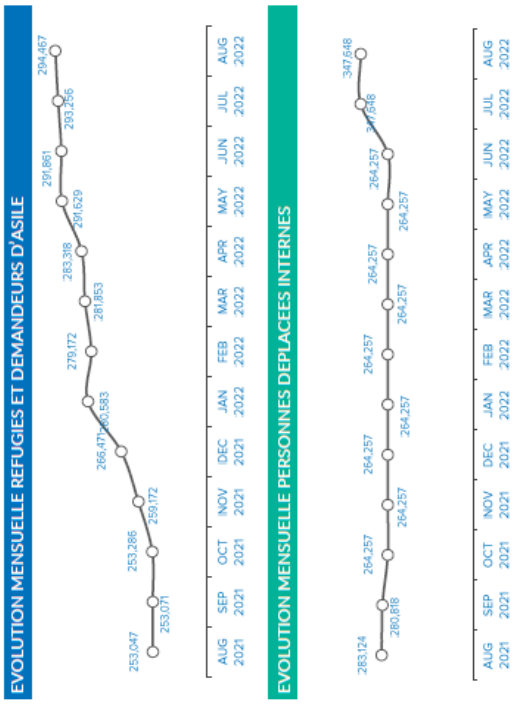
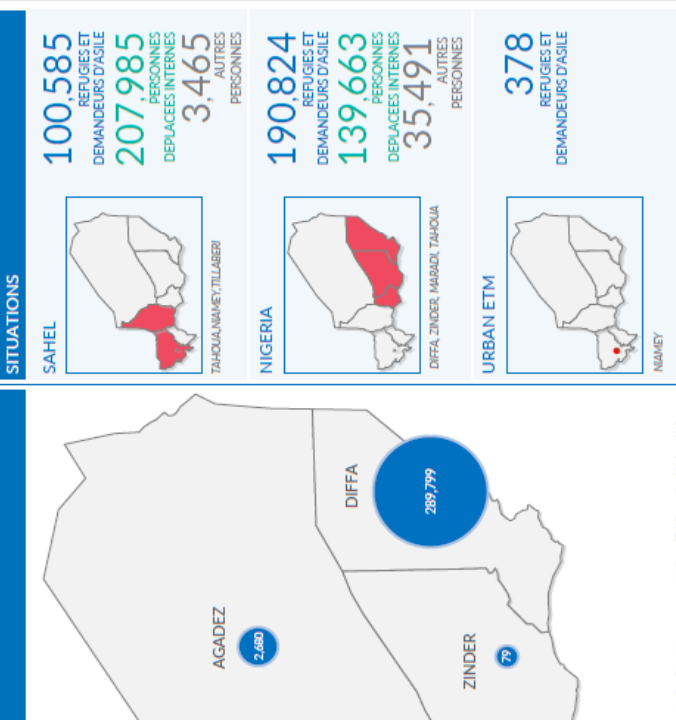
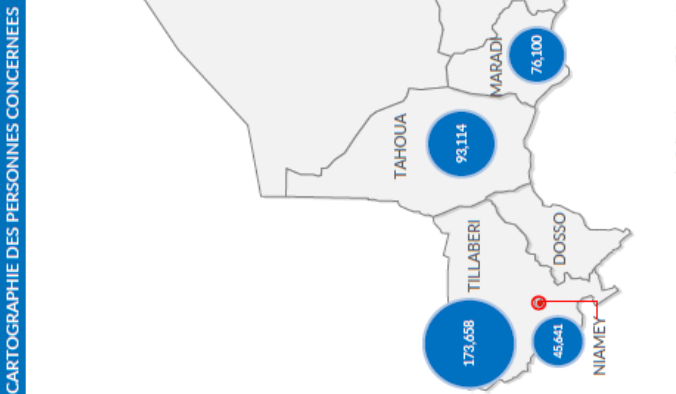
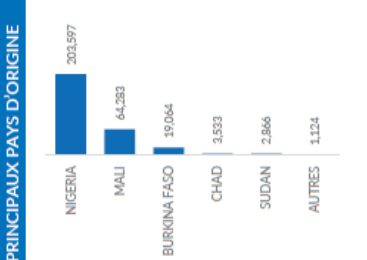
347,648 PERSONNES
DEPLACEES INTERNES

38,956 AUTRES
PERSONNES

La population des réfugiés et demandeurs d'asile représente une augmentation de 1,6% par rapport à août 2021. Elle constitue 43% de la population concernée au Niger dont 37% de réfugiés et 6% de demandeurs d'asile. Les réfugiés proviennent principalement du Nigeria (69%), du Mali (22%) et du Burkina Faso (6%).

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays est estimé à plus de 345.000 soit 31% des personnes relevant du HCR et une augmentation de 17% en un an. La région de Diffa accueille 33% de la population déplacée, alors que celle de Tillabéri recense 33%.

La situation du Nigeria compte 54% des personnes déplacées. Le Sahel central totalise le deuxième plus grand nombre (40%), la majorité étant des personnes déplacées d'origine du Burkina Faso.



Date de création : 15.08.2022 | Sources : Données administratives UNHCR, Statistiques des populations, Rapports statistiques mensuels de UNHCR pour le Sahel et demandeurs d'asile, statistiques validées du comité central MAHUC pour le IDP | Les statistiques doivent être considérées comme provisoires et sujettes à modification | Feedback: operations@unhcr.org